Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 13 mars 2020 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole au titre de l'année 2020

NOR: AGRS2005304A

Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 13 mars 2020, est autorisée au titre de l'année 2020 l'ouverture d'une première session pour le recrutement de maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole.

Le nombre total de places offertes à cette session est fixé à treize.

Ces concours sur titres, épreuves, travaux et services sont ouverts dans les disciplines et les sections de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) conformément au tableau ci-après :

Etablissement		Numéro d'emploi	Discipline	Section CNECA
Agro Paris Tech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	A2APT00075	Modèles économiques, évaluation financière de projets innovants dans les entreprises du vivant	9
Agro Paris Tech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	A2APT00080	Neurosciences cognitives du comportement alimentaire humain	4
Agro Paris Tech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	A2APT00097	Génie des procédés de séparation : de l'expéri- mentation à la modélisation	3
Agro Paris Tech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	A2APT00144	Hydrodynamique des contaminants en milieux poreux	2
L'Institut Agro	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	A2MSA00049	Ingénierie des aliments et performance indus- trielle	3
L'Institut Agro	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	A2ACO00073	Aquaculture durable	2
L'Institut Agro	Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	A2MSA00038	Agronomie et transition numérique	5
Agrosup Dijon	Institut national supérieur des sciences agrono- miques, de l'alimentation et de l'environnement	A2ASD000033	Agronomie : évaluation des systèmes de culture	5
Vet Agro Sup	Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement	A2VAS000047	Cancérologie comparée	8
ONIRIS	Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique	A2ONI00029	Innovation et procédés	3
ONIRIS	Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique	A20NI00077	Médecine bovine : monitoring de la santé et du bien-être en élevage des ruminants	8
ENVT	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse	A2VTL00066	Hygiène et Industrie des Aliments	4
Bordeaux Sciences Agro	Ecole nationale supérieure des sciences agro- nomiques de Bordeaux Aquitaine	A2BSA00025	Bioéconomie forestière	9

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 17 mars 2020.

La date limite du retrait des dossiers d'inscription (formulaire à remplir, profil de poste, guide de rédaction du rapport d'activité) est fixée au 17 avril 2020 à 17 heures.

La date limite du dépôt des dossiers d'inscription (formulaire rempli, rapport d'activité rédigé, copie des principaux titres et diplômes) est fixée au 18 avril 2020, le cachet de la poste faisant foi.

La composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet pour chaque concours d'arrêtés distincts du ministre chargé de l'agriculture précisant les dates d'épreuves.

Conformément à l'article 30 du décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, les emplois ouverts aux concours sont susceptibles d'être préalablement offerts à la mobilité (mutation, détachement). Les candidats sont invités à s'informer de cette situation auprès des établissements dans lesquels sont affectés les emplois auxquels ils postulent, tout renseignement complémentaire pouvant être obtenu auprès de chaque établissement organisateur du concours dont la liste et les coordonnées ainsi que les profils de postes sont accessibles aux adresses suivantes :

https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/emplois/esgt-sup/recrutement.

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement.htm.